

France Télécom lancerait une offre musique illimitée début 2008

Le lancement interviendrait dans le courant du 1er semestre 2008, croit savoir le quotidien *La Tribune*. France Télécom se positionnerait ainsi face à une concurrence déjà engagée sur cette voie. Ce 20 août, Neuf Cegetel a annoncé un accord avec la 'major'Universal visant à proposer prochainement un service de téléchargement illimité de musique.

Orange, filiale de France Télécom, s'apprêterait à lancer une offre concurrente dans les prochains mois.

L'opérateur historique serait en négociation avec plusieurs éditeurs de musique afin d'offrir le choix le plus large possible à ses abonnés.

La surenchère va se jouer sur le volume du ou des catalogues proposés. Neuf Cegetel a fait savoir qu'il commençait par le catalogue d'Universal qui compte plus de 150 000 titres. Au terme de son accord de six mois avec le géant de l'édition musicale, Neuf Cegetel se réserve donc la possibilité d'élargir ses négociations à d'autres éditeurs de musique.

La question du modèle économique reste ouverte. S'agissant de la TV sur mobile, on sait (cf. notre article de ce jour, par ailleurs) qu'Orange plaide en faveur là aussi d'un mode payant.

Mais musique payante ou pas, il se trouve que le titre France Télécom a reculé, ce jour, de 0,28% à 21,18 euros à la Bourse de Paris.